

Les PINGRENON

Lignée de Liévine PINGRENON (Sosa 2951 – Génération 12)

- | | | | |
|----|-------------------|---|------------------|
| 1. | Liévine PINGRENON | x | Michel DELEBARRE |
| 2. | Charles PINGRENON | x | Marie BOMY |
| 3. | PINGRENON | x | Guillemine CARON |

Etymologie

Non trouvé

Notes

Michel DELEBARRE, mari de Liévine PINGRENON, était bailli de Delettes, son prédécesseur comme bailli de Delettes était Charles PINGRENON, d'où l'hypothèse¹ que Charles était père de Liévin

Dans une rente de 1608 (acte 284), le nom de la femme de Charles PINGRENON, bailli de Delettes, est cité : Marie DEBOMY, qui apparaît d'autre part comme mère d'Anthoinette PINGRENON lors du baptême du fils d'Anthoinette le 27/11/1606 à Delettes, cf. le relevé des NMS de Delettes d'Yves LEMAIRE.

27/11/1606 : **DEFREMATEL** Liévin, fils de DEFREMATEL Nicollas et de PIGRENON Anthoinette
Par. WABERGHE Phlpe(M) Mar. DEBOMY Marie(F), "mère d'Anthoinette", (Grand mère) Observations : St Maxime, patron de l'église²

Dans la vente du 11/12/1574 (acte13), apparaît le nom de la mère de Charles PINGRENON, Guillemine LE CARON

Actes du Gros des Notaires de St-Omer

Accord du 20/11/670 n° 4 :

Antoinette LEFRANCO fille d'André, présentement religieuse novice au couvent des sœurs grises en ceste ville et nommée Sœur Aldegonde; Jenne DELEBARRE veuve de Denis LEBORGNE de Delette, fille et héritière de Michiel; décharge à la dite seconde de rendages de terres à la dite première comparante de la succession du dit Michiel DELEBARRE son père grand, situées à Delette, et bêtes à laines délaissées par le dit Michiel DELEBARRE qu'a acheté la dite seconde comparante avec Charles DE ST JAN; et décharge à la dite première de table qu'elle a eu chez le dit Michiel DELEBARRE et de jouissance de terres qu'il at eu à Delettes, à elle appartient de la succession de Liévine PINGRENON sa mère, et décharge de somme due à Antoine DELESPIGNE pour cme (centième), à Jacques LEPBRE couvreur de

¹ Hypothèse ténue qui reste à valider...

² Dans le Gros de St-Omer, figure un contrat de mariage en date du 24/08/1605 (acte n° 40) entre Nicolas FOUREMANTEL et Anthoinette PINGRENON, fille de Charles.

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

paille, à Quintin MOREL, à Louis DELATTRE charpentier, à Franchois HATUTTE manouvrier...,
au procureur FAUTREL

Vente du 11/12/1574 acte 13

Charles PINGRENON, laboureur, Denis TRISSE et Hadewicq PINGRENON, sa femme,
demeurants à Delettes, vendent pour 60 Florins 5 mesures de terre à labour au territoire
d'Ouve, à Philippe DE LE CAROULLE, laboureur demeurant à Ouve, suite au décès de feu
Guillemine LE CARON leur mère.

Rente du 13/06/1587 acte 145

Jehan PINGRENON, bailli de Delettes (...)

Reconnaissance du 13/01/1564 acte 4

Jehan PINGRENON demeurant présentement à Bomy, reconnaît la rente créée par son père
feu Simon PINGRENON par les religieux du Chapitre de Thérouanne, demeurants à Boulogne.

Fiche créée le 27/09/2018